



SC-15/CONF.227/13
PARIS, le 23 avril 2015
Original anglais

**Conseil international de coordination
du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)**
Vingt-septième session

Siège de l'UNESCO, Paris, salle XII (Bâtiment Fontenoy)
8-12 juin 2015

**Point 14 de l'ordre du jour provisoire : PANEL INTERSECTORIEL/INTERPROGRAMME :
EXPLORER LES ACTIONS/PROJETS CONJOINTS DANS LE CADRE DE L'AGENDA POST-
2015**

1. Aux termes du présent point de l'agenda, un panel est organisé en vue de renforcer la collaboration du Programme MAB avec d'autres programmes scientifiques intergouvernementaux (PSI) de l'UNESCO dans le cadre de la contribution de l'UNESCO à la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015.
2. L'UNESCO est activement engagée dans le programme de développement pour l'après-2015. Dans ce monde en mutation, où toutes les sociétés du monde doivent faire face à de nouveaux défis et sont soumises à une pression grandissante, l'UNESCO mobilisera tous ses programmes et encouragera la coopération dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information afin de contribuer aux objectifs de développement durable (ODD). La Stratégie du MAB (2015-2025) devrait jouer un rôle majeur dans leur mise en œuvre et leur réalisation.
3. Pour répondre aux nouveaux défis mondiaux du développement durable, l'UNESCO met en pratique la science intégrée pour le développement durable, ou « science de la durabilité ». Conformément au principe directeur interdisciplinaire des activités définies dans l'ensemble de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO (2014-2025), la science de la durabilité encourage les approches interdisciplinaires axées sur les problèmes, dont le champ est défini par les problèmes traités plutôt que par les disciplines sollicitées. Les réseaux de l'UNESCO sont importants pour l'exercice de la science de la durabilité.
4. La coopération internationale, le dialogue et la pluridisciplinarité sont au cœur du Programme MAB et sont essentiels au renforcement du Réseau mondial des réserves de biosphère. Le rapport sur l'évaluation du Plan d'action de Madrid par le Service d'évaluation et d'audit de l'UNESCO (IOS) (document IOS/EVS/PI/139 Rev., paragraphe 2.2.2, p. 17-20) soulignait la coopération limitée entre les réserves de biosphère (8 %) et les comités nationaux du MAB (34 %) d'une part et les programmes scientifiques intergouvernementaux (8 %) (PHI, COI, MOST, PICG, PISF, etc.) d'autre part. Cette collaboration limitée avec d'autres programmes de l'UNESCO a également été citée comme une difficulté par plusieurs délégations lors de la 10^e réunion du Groupe international de soutien (GIS).
5. L'objectif du panel est de fournir un forum aux membres du CIC-MAB et aux observateurs et aux représentants des programmes pertinents pour le MAB issus des secteurs de l'éducation (en particulier des programmes de l'EDD), de la science, de la culture et de la communication et de l'information de l'UNESCO, où partager des informations, des éclairages et des perspectives sur leurs travaux en vue de faire le point des expériences et des pratiques. Le panel vise à discuter de l'amélioration de la collaboration entre le MAB et d'autres programmes de l'UNESCO pertinents,

afin de recenser les éventuels projets/programmes conjoints à mettre en œuvre dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015, de la Stratégie du MAB (2015-2025) et du prochain Plan d'action du MAB (2016-2025).

6. Le Secrétariat communiquera le nom des participants au panel et le détail des séances dans un document d'information distinct.

7. Le Conseil est invité à donner des orientations en vue d'améliorer la collaboration entre le MAB et d'autres programmes de l'UNESCO pertinents et à identifier d'éventuels projets/programmes conjoints au sein de l'Organisation relatif le Programme MAB dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015, de la Stratégie du MAB (2015-2025) et du prochain Plan d'action du MAB (2016-2025).